Vaud

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 877

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ECONOMIES D'ELECTRICITE

Exemple concret: un frigo trop gourmand

■ (*pl*) Quand J.-J. Martin, directeur de la Société romande d'électricité (SRE) et actuel président de l'Union des centrales suisses d'électricité, réclame, avec tous ses collègues, la construction de nouvelles centrales nucléaires, il cherche à nous faire croire qu'il n'est pas possible d'économiser le précieux courant. Il devrait emprunter à son collègue Desmeules, ancien patron de la Compagnie vaudoise d'électricité (CVE) un simple petit appareil qui permet de prouver immédiatement le contraire.

La consommation d'électricité n'est pas nécessairement liée à la puissance des appareils. Gros dévoreurs de courant, les machines à produire le froid ont des puissances de l'ordre de 100 à 250 W, ce qui est relativement faible. De plus, la consommation peut augmenter considérablement à la suite d'incidents techniques en apparence mineurs. Encore faut-il s'en rendre compte: pour ce faire, je dispose du compteur portatif qu'utilise la CVE, mis à disposition par l'Association pour le développement des énergies renouvelables.
Notre frigo avec compartiment congélation, de construction solide et de fonctionnement irréprochable, consommait en moyenne 2,2kWh par jour, soit environ 800 kWh par an, ce qui représente près du tiers du courant que nous vend la SRE.
Pour la même capacité et sans casier de congélation, la maison Electrolux proposait un modèle nettement moins gourmand. Surprise, le compteur révéla une consommation de 1,6 à 1,7 kWh par jour au lieu des 0,6 annoncés. Pourquoi? Simplement parce que la petite lampe de 15 W qui ne doit fonctionner que lorsqu'on ouvre la porte restait allumée en permanence. Et ceci à cause d'un bras de levier trop court, très vraisemblablement cassé pendant le transport. Cet incident m'a permis d'apprendre qu'une lampe de frigo doit s'éteindre nettement avant que la porte ne soit complétement fermée et qu'il ne suffit pas de contrôler que l'interrupteur fonctionne. Ce "détail" est beaucoup plus important qu'il n'y paraît: l'ampoule fournit 15 W de chaleur dans le frigo, que la pompe à chaleur doit retirer moyennant une surconsommation de 25 W. En additionnant les deux, on arrive à 1 kWh par jour, soit 365 kWh par an. Si le kWh est vendu par exemple à 20 centimes, cela veut dire qu'une malheureuse petite lampe coûte près de 70 francs par année.
Aujourd'hui, le frigo consomme 0,6 kWh par jour. En améliorant un peu l'isolation nous pouvons même descendre à 0,5. Le gain par rapport à l'ancien frigo est de 620 kWh par an, ce qui représente une diminution de notre consommation d'électricité de 24%.
Preuve que les économies sont réalisables au quotidien, pour les frigos par exemple, en prenant garde à l'isolation et au placement judicieux – trop souvent, dans les cuisines modernes, les frigos sont installés juste à côté d'un four de cuisinière mal isolé. Quant au petit compteur, si la CVE ne se presse pas pour le vendre à ses clients, on devrait bientôt en trouver des modèles dans le commerce, à l'instar de ce qui se fait déjà en Allemagne.

PARTIS POLITIQUES

L'argent du beurre

■ (*réd*) Le rapport annuel de Migros-Berne, diffusé ce printemps sous forme de cassette, contient des explications sybillines sur l'utilisation du pourcent culturel. "Tous les partis politiques nous ont demandé de l'argent, et nous en avons donné", dit en substance le message. Il semble donc que les Indépendants et les Evangélistes n'ont pas été les seuls à bénéficier des largesses de la Migros. Au secrétariat du PS, on affirme que le parti cantonal n'a rien touché, mais qu'il est possible que les sections locales ...

VAUD

Ne m'oubliez pas !

■ (*réd*) Amusante la manière dont certains conseillers d'Etat, candidats aux Chambres fédérales, confondent les fonctions et composent des ordres du jour cantonaux destinés à faire valoir leur stature nationale.
M. Junod, conseiller d'Etat vaudois, a sorti deux plaquettes. L'une sur "les mesures de soutien à l'économie privée", rappel, réchauffé, des mesures vaudoises, modestes par rapport à ce qui pourrait se faire et se fait ailleurs. L'autre sur le "dépérissement des forêts", intéressante, à point nommé pour la touche verte et la photo en chemise blanche sous les sapins.
En revanche, la réponse à une interpellation sur les mises à l'enquête dans les forêts, qui figurait à l'ordre du jour d'une séance de septembre, a été bloquée in extremis. Ne convenait pas au menu préélectoral.

BERNE

L'armée électorale

■ (*cfp*) Le Parti radical de la ville de Berne organise, avant les élections fédérales, quatre apéritifs où sont débattus des sujets économiques. Ils ont lieu dans un grand restaurant, dans une entreprise industrielle, dans une brasserie et... dans une fabrique d'armes du DMF (Stauffacherstrasse 65 à Berne). La rencontre dans l'établissement militaire aura lieu le 7 octobre à 17h15. Les directeurs Hübner et Geiser présenteront des exposés. Une visite de la fabrique suivra, puis M. Renatus Gallati, député au Grand Conseil et candidat au Conseil national, discourra sur "Economie étatique et économie privée – Possibilités de privatisation". Un apéritif sera servi.
Deux questions: Un établissement fédéral est-il un cadre bien choisi pour une réunion électorale? Que dirait-on si l'intendant d'une place d'armes mettait une salle à disposition d'un groupe antimilitariste?